

Education à la culture: Nyssen et Blanquer annoncent un plan pour les enfants de 3 à 18 ans

Paris, 17 sept. 2018 (AFP) -

Chorale, lecture, éloquence, théâtre: les ministres de la Culture et de l'Education, Françoise Nyssen et Jean-Michel Blanquer, ont annoncé un vaste plan pour l'accès à la culture de tous les enfants entre 3 ans et 18 ans, en faisant le constat de la grande inégalité sur le territoire national.

Les deux ministres s'étaient donné rendez-vous au Musée Rodin, où ils ont assisté à l'initiation d'une classe de CM1 de l'école Lucie et Raymond Aubrac de Gennevilliers à la sculpture. Les enfants étaient appelés à dessiner la célèbre statue de bronze de l'Age d'airain.

Ce plan d'action, qui ira "de l'entrée en maternelle à l'octroi du Pass culture" à 18 ans, entend "donner à nos enfants des racines et des ailes". Il vise à "développer l'envie d'apprendre, le désir d'école", a déclaré M. Blanquer, en soulignant les trois priorités du dispositif: musique, lecture, théâtre.

Il devra s'appliquer en concertation avec les collectivités territoriales. "C'est une exigence de justice sociale et un enjeu de justice territoriale", a-t-il martelé.

"L'objectif, a souligné Mme Nyssen, est de ne plus laisser un seul enfant sur le bord du chemin". "L'équivalent de 2 heures par semaine devront désormais être consacrées à des activités artistiques dans l'emploi du temps de chaque enfant".

La ministre a insisté sur "le fossé qui se creuse au collège entre ceux qui ont les moyens de prendre des cours supplémentaires de musique ou de danse, d'aller au musée ou au théâtre, et les autres". Et au lycée, "l'écart s'aggrave encore entre ceux qui ont été sensibilisés, et ceux qui décrocheront définitivement".

Les deux ministres ont annoncé que "ce parcours d'éducation artistique sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire sera consigné dans un carnet à compter de la rentrée 2019".

A l'école primaire, les élèves devront consacrer 10% de leur temps scolaire aux enseignements et pratiques artistiques. Deux temps forts culturels leur seront proposés: musée, spectacle, visite d'un monument, rencontre d'un créateur. Ils seront appelés à chanter dans une chorale de leur école, et à emprunter chaque semaine un livre dans une bibliothèque.

Au collège, les élèves suivront "un enseignement hebdomadaire à l'éloquence", qui permettra de développer les troupes de Théâtre. Ils participeront aussi à un atelier d'éducation aux médias et à l'information. Ils pourront, s'ils le souhaitent, chanter dans une chorale et assister à "la diffusion d'un film du patrimoine".

Pour les lycéens, outre la projection hebdomadaire d'un film, il s'agira de "participer à un atelier de recherche et de création (musique, danse, théâtre...) en partenariat avec les réseaux culturels".

jlv/ial/

Afp le 17 sept. 18 à 18 07.